

COUSTEAU

WWW.COUSTEAU.ORG

DÉFENSEURS DES MERS
DEPUIS 1943



À SAVOIR

**SI VOUS RENCONTREZ
LES REQUINS-BALEINES...**

À SAVOIR

SI VOUS RENCONTREZ LES REQUINS-BALEINES...

Le requin-baleine (*Rhincodon typus*) est une espèce de l'ordre des Orectolobiformes. C'est la plus grande espèce de poisson connue à ce jour. Sa longévité est de 70 ans environ.

Les requins-baleines vivent dans les océans tropicaux et tempérés et se nourrissent de plancton.

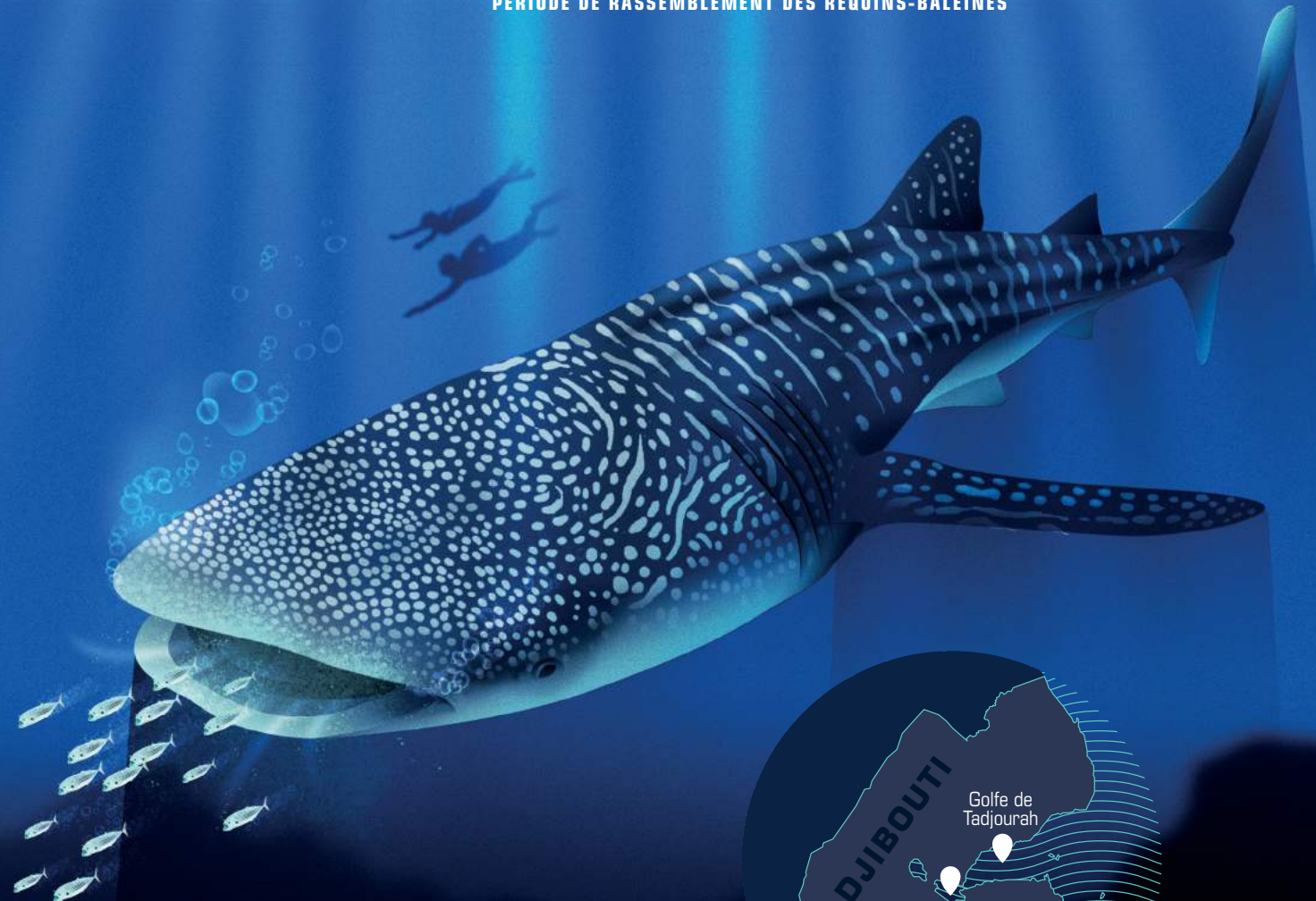
Des rassemblements saisonniers ont lieu dans plusieurs sites de la Mer Rouge et de l'océan Indien, et particulièrement à Djibouti. En effet, Djibouti est un lieu mondialement connu pour l'observation des requins-baleines, notamment dans le Golfe de Tadjourah et dans le Ghoubet-al-Kharab, où a lieu chaque année un regroupement spectaculaire de ces poissons majestueux qui viennent s'y nourrir et s'y reproduire.

Les requins-baleines sont menacés par la destruction de leur habitat, la pollution et la pêche. Pour favoriser leur protection, il est important de protéger leur milieu et de limiter les perturbations qui peuvent leur causer du stress ou affecter leur comportement naturel (découverte sous-marine sans guide qualifié, dérangements sonores et blessures dues aux passages de navires, etc.).

Que ce soit pour nager avec ces énormes poissons pleins de grâce ou simplement pour circuler sans danger à leurs côtés, suivre les instructions suivantes vous aidera à vous assurer que votre comportement est sans danger pour vous ainsi que pour l'environnement et les espèces qui y vivent.

JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI

PÉRIODE DE RASSEMBLEMENT DES REQUINS-BALEINES



À SAVOIR

SI VOUS CIRCULEZ EN NAVIRE

Chaque année, un rassemblement spectaculaire de requins-baleines a lieu dans le golfe de Tadjourah et dans le Ghoubet-al-Kharab. **En effet, ces animaux viennent se nourrir en grand nombre dans cette zone de mi-octobre à février, période pendant laquelle les eaux sont les plus riches en plancton.** Les requins-baleines viennent également s'y reproduire et profitent de la forte concentration de nourriture pour élever leurs jeunes. C'est pourquoi il est extrêmement important d'adopter des mesures de sécurité pour protéger les requins-baleines pendant cette période essentielle de leur cycle de vie. Les recommandations suivantes s'adressent à tout navire afin de réduire le risque de collision accidentelle.

1 • Soyez vigilant et observez la surface.

L'imposant gabarit du requin-baleine et le fait qu'il se nourrisse à proximité de la surface augmentent le risque de collision avec un navire. Cela peut engendrer des blessures graves pour l'animal comme pour les passagers. Il est donc essentiel de bien observer la surface de l'eau afin d'essayer de les repérer et dans le cas échéant, de les éviter.



2 • Ne pas dépasser les 12 nœuds.

Il est important d'adopter une vitesse réduite afin de pouvoir repérer les requins-baleines et de les éviter.

3 • Si vous repérez un requin-baleine : réduisez votre vitesse à 8 nœuds et contournez-le en laissant un espace de sécurité de 250 m entre lui et le navire.

À SAVOIR

SI VOUS OBSERVEZ LES REQUINS-BALEINES EN NAVIRE

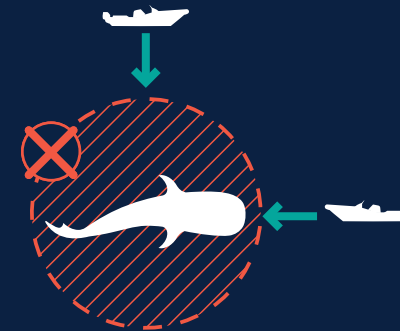
1 • Une zone de contact de 250 m autour du requin-baleine doit être respectée. Seul un navire à la fois peut occuper la zone de contact. Les autres navires devront contourner cette zone de 250 m autour du requin-baleine.

2 • Ne pas dépasser 8 nœuds

(14.6 km/h) lorsque vous entrez dans la zone de contact et ne pas dépasser 2 nœuds (3.6 km/h) dans la zone des 50 m autour du requin-baleine.

3 • Conserver une distance

minimale de 30 m entre le bateau et le requin-baleine.



4 • Le requin doit être approché par devant ou sur les côtés chaque fois que cela est possible.

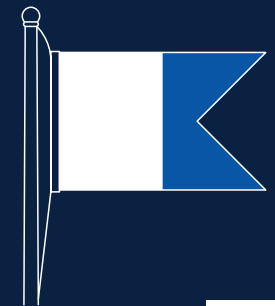


5 • La durée d'observation ne doit pas excéder 30 minutes si d'autres bateaux attendent pour observer le requin-baleine.



6 • Arborer un pavillon de circonstance

Indiquant que vous avez des personnes à l'eau qui observent les requins-baleines, si tel est le cas.

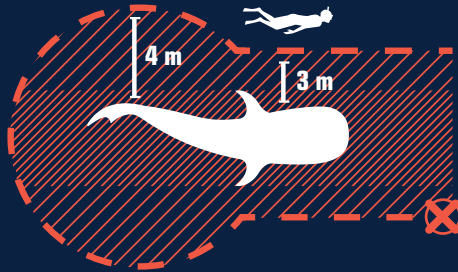


SI VOUS OBSERVEZ LES REQUINS-BALEINES EN APNÉE

Veillez à être accompagné d'un guide professionnel pour effectuer votre sortie avec les requins-baleines. La découverte en apnée est largement suffisante pour observer ces animaux qui seront essentiellement à la surface lorsque vous les rencontrerez.



1 • Écoutez attentivement le briefing précédant l'excursion. Les guides formés seront familiers avec les conditions du site et le comportement des requins-baleines.



3 • Pour approcher un requin-baleine, il faut se présenter par le côté. Ne jamais nager dans la trajectoire d'un requin-baleine. Ne les approchez pas à moins de 3 m de la tête ou de 4 m de la queue.



2 • Entrez et sortez de l'eau tranquillement. Les éclaboussures et les entrées bruyantes peuvent effrayer les requins-baleines. Nager lentement avec des mouvements assurés. Soyez attentifs aux autres espèces environnantes qui peuvent être fragiles et/ou dangereuses.



4 • Ne jamais toucher un requin-baleine ni essayer de monter sur son dos. Ne jamais chasser ou harceler les requins-baleines ni essayer de les garder en banc.

5 • Si vous êtes proche d'un groupe de requins-baleines se nourrissant, restez immobile et laissez l'animal se déplacer autour de vous. Les requins-baleines peuvent être des animaux curieux et pourraient vous approcher. Si cela arrive, ne bougez pas et observez !



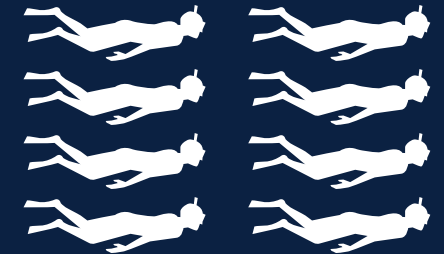
6 • Ne pas nourrir les requins-baleines ou jeter des objets dans l'eau pour tenter d'attirer leur attention. Les requins-baleines se nourrissent exclusivement de plancton et ne s'intéressent pas à notre nourriture.



7 • Ne pas porter ou utiliser de dispositifs motorisés ou mécaniques qui produisent des bruits et peuvent perturber les requins-baleines (par exemple, scooters sous-marins, jet-skis, dispositifs électroniques d'éloignement des requins).



8 • Si vous utilisez votre appareil photo, sachez que les requins-baleines peuvent être dérangés si l'objectif est tourné directement devant eux. Éteignez votre flash.



9 • Ne jamais effectuer d'excursions à plus de 8 personnes aux abords d'un requin-baleine.

QUE FAIRE

APRÈS VOTRE RENCONTRE AVEC LES REQUINS-BALEINES

1 • Ambassadeur : Soyez ambassadeur du requin-baleine et parlez de ces poissons gracieux et très intelligents avec vos amis et votre famille et rappelez l'importance de les protéger pour l'ensemble de l'écosystème marin.

2 • Tourisme : N'achetez aucun souvenir provenant de la mer, comme des dents de requins, des coquillages, des coraux ou autres souvenirs fabriqués à partir d'organismes marins.

3 • Mauvais Comportements : Si vous voyez des personnes ayant un mauvais comportement autour des requins-baleines, signalez-le à votre guide touristique, aux autorités compétentes ou à l'Équipe Cousteau.

4 • Rapports : Participez à la conservation des requins-baleines en nous faisant part de vos observations ainsi qu'en partageant les photos de votre rencontre. Vous pouvez également signaler toute activité irrespectueuse ou illégale dont vous pourriez être témoin, en précisant le lieu, la date et en détaillant le problème. Les observations positives et négatives sont les bienvenues et aideront la recherche et la conservation.

Veillez trouver ci-dessous des liens où vous pouvez télécharger des photos et des informations sur votre rencontre :

- Whale Shark (requins-baleines seulement) : <https://www.whaleshark.org/>
- Cousteau Divers (toutes espèces) : <http://www.cousteaudivers.org/>

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions pour améliorer nos fiches de bonnes pratiques à : guidelines@cousteau.org



COUSTEAU

WWW.COUSTEAU.ORG
DÉFENSEURS DES MERS
DEPUIS 1943



COUSTEAU DIVERS

studio.v2